

Communiqué de presse d'Isabelle Santiago, députée du Val-de-Marne

---

**Relance de la commission d'enquête sur l'ASE :**

**« Je veux mettre l'État face à ses responsabilités »**

---

L'Assemblée nationale vient d'adopter à l'unanimité la réinstallation de la commission d'enquête sur les dysfonctionnements de l'aide sociale à l'enfance. **Nous avons maintenant six mois pour produire un électrochoc et mettre l'État et les collectivités face à leurs responsabilités.**

La protection de l'enfance concerne près de 400 000 jeunes. Autrement dit, dans notre pays **un enfant sur trente est victime des défaillances de tout un système depuis des décennies**. Il faut y mettre un terme : il est intolérable que ces enfants, confiés à la République, soient condamnés à une vie cabossée du fait de notre refus d'agir, de notre manque d'ambition budgétaire et d'une trop faible coordination entre les acteurs.

Le travail que nous avons commencé avant la dissolution va pouvoir reprendre avec les auditions des ministres concernés et des acteurs du secteur en première ligne.

Je rappelle, en particulier, que **j'avais demandé au précédent gouvernement de prendre un plan d'urgence pour les pouponnières** à l'issue d'une visite éprouvante dans le Puy-de-Dôme. Six mois plus tard, rien ne s'est passé et des nourrissons continuent d'être accueillis dans des conditions indignes dont ils garderont le stigmate à vie. **L'exécutif devra nous apporter des réponses rapidement.**

À un moment où la situation des finances publiques est plus dégradée que jamais, notre politique de protection l'enfance se doit d'être érigée au rang de priorité. On ne peut pas tolérer de dépenser 10 milliards d'euros par an pour entretenir un système à bout de souffle marqué par des carences de personnels, des contrôles insuffisants et des financements qui n'atteignent pas leurs objectifs. Surtout quand on sait que nos défaillances d'aujourd'hui ont un coût caché de près de 40 milliards d'euros pour prendre en charge les psycho-traumas des enfants placés. **La protection de l'enfance doit être entièrement remise à plat pour donner aux départements les moyens de remplir leur mission.**

Nos travaux portent **un enjeu de justice sociale et de dignité pour les dizaines de milliers d'enfants victimes des dysfonctionnements de l'ASE**. Notre responsabilité est d'établir clairement les manquements du système actuel pour pouvoir ensuite formuler de véritables solutions à des problèmes dont nous avons connaissance depuis bien trop longtemps.

**L'État ne peut pas rester un parent défaillant impunément.**